

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 8 décembre 2014

A Motion – soutien aux populations d'Irak et de Syrie face à une situation humanitaire d'urgence

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. N'DIAYE, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. ASSAMTI

Pouvoir à :

M. BOUKACHBA

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. BOUADDI

Mme GOMES-NASCIMENTO

Pouvoir à :

Mme SAVAS

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

Ville jeune et multiculturelle, qui compte plus de 110 nationalités, Creil est attachée aux valeurs de paix et de solidarité internationale.

Depuis plusieurs mois, l'Irak et la Syrie sont le théâtre d'exactions contre les civils, de mutilations et d'exécutions notamment de journalistes et humanitaires, par les terroristes de DAESH.

La résistance des populations locales s'illustre notamment par les affrontements pour la ville de Kobane en Syrie, près de la frontière turque. Il ne s'agit pas seulement du combat de ces populations pour leur survie mais plus largement celui de la dignité humaine et de la paix contre l'intégrisme et le terrorisme.

En Irak et en Syrie ce sont des millions de civils, victimes des combats et du climat d'insécurité, qui ont déjà dû prendre le chemin de l'exode. Il s'agit d'une situation humanitaire dramatique qui doit être entendu par la communauté internationale.

maintenant !

Il est important de dénoncer la violence des terroristes de DAECH et d'apporter notre soutien aux populations face à cette guerre qui dépasse les frontières syriennes et irakiennes.

Le combat et la résistance des populations sur place sont donc également les nôtres et nous devons nous y associer et leur témoigner notre totale solidarité.

Il vous est proposé d'affirmer notre soutien plein et entier aux populations d'Irak et de Syrie, victime de la barbarie et du terrorisme.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant l'attachement de la Ville de Creil aux valeurs de paix et de solidarité internationales,

Considérant l'urgence de la situation humanitaire en Irak et en Syrie pour des millions de victimes et déplacés,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'affirmer son soutien aux populations d'Irak et de Syrie, victimes d'une guerre contre les terroristes de DAECH,

Article 2 : d'appeler à une mobilisation et un élan de solidarité notamment à travers les associations et ONG agissant sur le terrain.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 09 DEC. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 11/12/2014

et publication ou notification le 09/12/2014

CREIL, le 11/12/2014

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur général des Services
Philippe Rainy

2/2